

FICHE DE RENSEIGNEMENTS D'ETAT CIVIL

NOM DE NAISSANCE:

PRENOMS (tous, dans l'ordre de l'état civil) :

PROFESSION :

ADRESSE POSTALE :

DATE DE NAISSANCE : / /

LIEU DE NAISSANCE :

Commune :

Arrondissement :

Département :

Pays / Etat :

SITUATION MATRIMONIALE (cocher la case) :

Célibataire (sans pacs) Pacs (joindre contrat Mariage

Nom de naissance + prénom du conjoint/partenaire

Date et lieu de naissance du conjoint/partenaire

Date de l'union :

Lieu de l'union :

Autorité de l'union :

si autre, préciser :

Divorce

Date :

(joindre le jugement et l'ancien livret de famille le cas échéant)

Si plusieurs unions, préciser les dates et lieux/autorités de dissolution des précédentes unions :

Veuf(ve)

TELEPHONE (renseigner au moins 1 numéro SVP) : Portable :

Domicile :

Professionnel :

ADRESSE ELECTRONIQUE :

Merci de joindre à la fiche de renseignements :

- copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour, carte vitale avec photo),
- livret(s) de famille antérieur(s),
- RIB daté et signé.

L'Office notarial, agissant en tant que Responsable de traitement, traite les données collectées dans ce questionnaire pour les demandes de renseignements. La base légale du traitement est l'exercice d'une mission d'intérêt public.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires concernées par le traitement, et légalement habilités. Les données ne seront pas transférées en dehors de l'Union Européenne.

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données entré en vigueur le 25 mai 2018, vous pouvez accéder aux données vous concernant, et demander leur rectification ou leur effacement sous certaines conditions. Vous pouvez également obtenir la limitation du traitement de ces données ou vous opposer à ce traitement pour un motif légitime. Vous pouvez exercer ces droits directement auprès du Responsable de traitement, ou de son Délégué à la protection des données à l'adresse : dpo.notaires@datavigiprotection.fr

Si après nous avoir contactés, vous estimez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la CNIL.